



PARTICULIERS

Mise à jour le 1^{ER} MAI 2024
(la mise à jour est identifiée par le symbole ▲)

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Retrouvez l'ensemble de nos tarifs en agence et sur :
www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/particulier/informations/tarifs

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Service d'alerte par SMS	0,30€/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	4,70€/TRIMESTRE soit, pour information 18,80€/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	47,00€/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	46,50€/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	18,00€/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00€/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE et SécuriCOMPTE plus	24,00€/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	5,40€/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8,00€ 80,00€

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.8











Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.14

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre eko
Offre Le Compte à Composer
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.24

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.26
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.30
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.33
	Opérations à l'étranger	P.35
	Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P.36
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.38
	Autres services	P.39
	Protection des particuliers Magazines	
	Glossaire	P.41
	Cartographie	P.42
	Résoudre un litige	P.43

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet : www.credit-agricole/ca-loirehauteloire (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint ¹	34,15€
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Mise en place d'une autorisation de découvert passager	8,00€
Services bancaires de base	GRATUIT
<small>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲</small>	



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e-Documents ²
Relevé mensuel ▲	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	3,75€/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,75€/MOIS	1,88€/MOIS
Relevé journalier (tarif par relevé)	2,00€/RELEVÉ	1,00€/RELEVÉ
Relevé de compte supplémentaire	5,10€/RELEVÉ	2,55€/RELEVÉ
Relevé de compte par contrat plus séparés	5,10€/MOIS	5,10€/MOIS
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
(par trimestre)	9,95€/TRIM	
(par semestre)	13,75€/SEM	
(annuel)	20,90€/AN	
Relevé IFI	34,45€/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ En cas de frais de désolidarisation, la facturation sera prise sur le compte joint désolidarisé.

² L'accès au service e-Documents nécessite de disposer d'un abonnement au service de banque par Internet «Crédit Agricole en Ligne», renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲	4,70€/TRIMESTRE 18,80€/AN
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲ (frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde)	30,00€/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲	
Dans une agence de la Caisse régionale Loire Haute-Loire	5,40€
Dans l'agence teneur de compte ou autre agence si service indisponible	GRATUIT
Sauf retrait agence teneur du compte via la carte Libre Service Agence	
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire	22,40€
Retrait d'espèces de dépannage ²	
Dans une agence de la Caisse régionale Loire Haute-Loire	5,40€
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	22,40€
Frais de location de coffre-fort	
Coffre avec valeur du contenu < à 5 000€	40,80€
Coffre avec valeur du contenu < à 30 500€	92,50€
Coffre avec valeur du contenu < à 152 500€	202,70€
Coffre avec valeur du contenu < à 457 500€	347,40€
Coffre location temporaire 1 mois	35,20€

Frais de recherche de documents³

Recherche simple (10 documents)	16,50€
Recherche complexe (+ de 10 documents)	SELON DEVIS
Mise à disposition des documents :	
En version électronique	GRATUIT
En version papier	1,53€/PAGE



Bon à savoir !

Pour toute demande de plus de 10 documents, un devis préalable sera établi.

Le Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat	-	-	5,10€
Vente	GRATUIT	5,10€	5,10€

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Loire Haute Loire ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique.

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne ▲●

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

GRATUIT

98,00€/AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent à la rubrique [Epargne et placements financiers](#).

Service d'agrégation de comptes

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque¹

- Paiement Mobile¹ : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

- Paylib sans contact²

- Paylib entre amis³

- Virements via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

GRATUIT

GARDONS LE CONTACT !

Internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire

Application : Ma banque¹ et Paiement Mobile¹ disponibles sous les stores

Téléphone : 04 77 042 043 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 15h30. Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe en France Métropolitaine. Hors surcoût éventuel, selon opérateur.

¹ Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateur. L'utilisation des applications est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet, d'une carte bancaire Crédit Agricole et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon le barème tarifaire en vigueur).

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alerte écopage (mensuelle)	
Alerte temps réel de gestion	
Alerte achat à distance	
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30€/SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	
Mini-relevés (hebdomadaire)	2,09€/ALERTE

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
---	---------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲	18,00€/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique	37,60€/AN	
- Mastercard eko	37,60€/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard et ASSE	47,00€/AN	46,50€/AN
- Mastercard Globe Trotter	47,00€/AN	
- Visa Classic	47,00€/AN	46,50€/AN
- Gold Mastercard	133,50€/AN	132,00€/AN
- Visa Premier	133,50€/AN	132,00€/AN
- World Elite Mastercard		303,00€/AN
- Visa Infinite		303,00€/AN

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹)))	47,00€/AN	46,50€/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹)))	133,50€/AN	132,00€/AN
Visa Cartwin ¹)))	47,00€/AN	NON COMMERCIALISÉE
Visa Premier Cartwin ¹)))	133,50€/AN	NON COMMERCIALISÉE

Carte de retrait

Carte Libre Service Bancaire ²	17,00€/AN
---	-----------

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ³	14,90€/AN
--	-----------



Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf L'Autre carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.



Bonus COTISATION

0,02€ à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 15), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 14) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.

³ La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paielement par carte

Paielement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) ▲●

GRATUIT

Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monetaire²

0,42€/OPERATION
2,69% DU MONTANT DE L'OPERATION

Autres paielements par carte³

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change eventuels

0,42€/OPERATION
2,69% DU MONTANT DE L'OPERATION

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin beneficia des memes tarifcations que les paielements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲	GRATUIT	1,00€/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00€/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
Maestro	GRATUIT	1,00€/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	GRATUIT	1,00€/RETRAIT A PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00€/RETRAIT A PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétifs	GRATUIT	1,00€/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monetaire²

3,80€/OPERATION
2,69% DU MONTANT DE L'OPERATION

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change eventuels

3,80€/RETRAIT
2,69% DU MONTANT DE L'OPERATION

¹ Ou en devise equivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE) www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire

³ Opérations de paielement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9,15€
Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Frais pour déclaration BDF d'une décision de retrait de carte	20,50€
Rédition de carte en urgence	16,30€
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,66€
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	5,00€
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	10,66€
Recherche de facturette	14,05€
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	20,10€
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT sur les interfaces digitales et agences

Virements

Virement SEPA¹

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,40€
Frais par virement occasionnel différé	-	5,40€
Frais par virement occasionnel avec valeur compensée	-	16,50€
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,32€
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Emission d'un virement Instantané SEPA		
Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire		
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale		0,92€

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.42) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile ¹

Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,30€
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,30€

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,11%, avec un montant minimum de 20,40€ et maximum de 104,00€. Montant à préciser ainsi que les autres frais annexes.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte p.42), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Concernant les autres virements non SEPA, la Caisse régionale doit préciser ses modalités de facturation des frais : prise en charge des frais partagés (option «Share»), prise en charge de tous les frais par le donneur d'ordre (option «OUR»), prise en charge de tous les frais par le bénéficiaire (option «BEN»).

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL

Frais par virement non SEPA occasionnel

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale
- Vers un compte d'une autre banque

Frais proportionnels 0,11%
MINI : 20,80€ MAXI : 104,00€

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent

16,00€/OPÉRATION

Frais par virement non SEPA permanent

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale
- Vers un compte d'une autre banque

Frais proportionnels 0,11%
MINI : 20,80€ MAXI : 104,00€

Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement

20,00€/OPÉRATION

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	3,55€
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

¹ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier (frais de poste inclus) :	
• en recommandé AR à la demande du client	9,15€
• en pli simple à la demande du client	1,50€
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,50€
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16,50€
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	16,50€
Remise de chèque sur DOM/TOM	2,55€
• chèques tirés en euros sur nos clients	0,15%
	MINI : 36,00€ MAXI : 153,00€
• chèques reçues en euros sur nos clients	0,15%
	MINI : 36,00€ MAXI : 153,00€
Frais de destruction de chéquier et carnet de remise pour non retrait dans les 3 mois suivant la mise à disposition	5,00€/ CHÉQUIER OU CARNET



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

32,00€/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

32,00€/MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

16,00€/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paieement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

16,00€/MOIS

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

9,50€/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA
(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus³

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

9,50€/MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA.

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00€/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00€/MOIS



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00€/CHÈQUE**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00€/CHÈQUE**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé ¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virements externes

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00€/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service

- Optimum
- Epargne
- Découvert
- Equilibre
- Initial
- Mozaïc (jeunes étudiants de - de 25 ans)

10,08€/MOIS

7,84€/MOIS

7,52€/MOIS

5,54€/MOIS

3,00€/MOIS

6,10€/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,16€/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA.	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique	
(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/07/2017

	Découvert	Prix
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs¹ 	De 1€ à 500 €	2,20€/MOIS
	De 501€ à 1 000€	2,97€/MOIS
	De 1 001€ à 2 000€	3,87€/MOIS
	2 001€ et +	5,15€/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 30/06/2017

	Découvert	Prix
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs² 	De 1€ à 300€	1,34€/MOIS
	De 301€ à 800€	2,27€/MOIS
	De 801€ à 1 200€	3,11€/MOIS
	De 1 201€ à 2 000€	4,02€/MOIS
	2 001€ et +	5,30€/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,73€/MOIS PREMIUM 2,04€/MOIS
--	-------------------------------------

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ³ SécuriCOMPTE Premium	2,83€/MOIS PREMIUM 4,33€/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE
SécuriEPARGNE Premium

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,16€/MOIS
PREMIUM
2,78€/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,09€/MOIS
PREMIUM
3,91€/MOIS

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90€/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90€/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 5,00€ ET 5,99€**

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 6,00€ ET 7,99€**

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **COMPRIS ENTRE 8,00€ ET 9,99€**

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **ÉGAL À 10,00€ ET PLUS**

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération **8,00€**
- Plafond mensuel **80,00€**

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

- Plafond par opération¹ **4,00€**
- Plafond mensuel¹ **10,00€**



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **20,00€/AN**

Frais par saisie-attribution ou conservatoire **100,00€**

Frais par paiement direct de pension alimentaire **100,00€**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS**

▲ Procédure civile vaine (à partir du 01/05/2024) **12,54 €**

▲ Frais mainlevée de saisie (à partir du 01/05/2024) **29,25 €**

▲ Lettre de dénonciation de découvert (à partir du 01/05/2024) **18,50 €**

▲ Mise en opposition douane (à partir du 01/05/2024) **100,00 €**

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **30,00€/CHÈQUE**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **8,15€**

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30,00€**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **15,90€**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) **30,00€/CHÈQUE**

- Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) **50,00€/CHÈQUE**

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision **GRATUIT**

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision ¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00€
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,60€
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ¹	
• Si l'opération < 20 €	Montant de l'opération
• Si l'opération ≥ 20 €	20,00€
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	20,00€
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ¹	
• Si l'opération < 20 €	Montant de l'opération
• Si l'opération ≥ 20 €	20,00€
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	20,00€
Frais par virement occasionnel incomplet	20,00€
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ¹	
• Si l'opération < 20 €	Montant de l'opération
• Si l'opération ≥ 20 €	20,00€

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00€/MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits ¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel ²	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ³	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel ²	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ³	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	3,00€
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ⁴	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel ²	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ³	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	3,00€
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ⁴	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération. Le taux de l'usure est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de la situation personnelle du client.

³ Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

⁴ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel ¹	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal ²	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ³	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
--	----------------

Carte bancaire associée au crédit renouvelable

Supplétis

Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier⁴	1,00% DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI : 80,00€ MAXI : 305,00€
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ⁵	NOUS CONSULTER
Nantissement de produits financiers	52,00€

¹ Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération. Le taux de l'usure est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de la situation personnelle du client.

² Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

⁴ Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement

⁵ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38.

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais d'étude ¹ (crédit jusqu'à 600K€) • Montant minimum/maximum • Au delà de 600K€ de prêt accordé • Sur le prêt PAS	1,00% DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI : 400,00€-MAXI : 1 224,00€ NOUS CONSULTER MAXI : 500,00€
Assurance Emprunteur ²	NOUS CONSULTER
Annulation de crédit immobilier	153,00€

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur

Frais de nantissement de produits d'épargne /titres et assurance vie	
• Crédit Agricole	150,00€
• hors Crédit Agricole	300,00€
Garantie caution solidaire	131,00€
Garantie frais de gage sur carte grise	50,00€
Relance administrative	30,00€
Frais d'établissement d'acte de caution bancaire	1% DU MONTANT CAUTIONNÉ MINI : 50,00€ MAXI : 1 000,00€
Forfait de nantissement (parts/actions, gage hors véhicule immatriculable), délégation loyer, privilège du Trésor	180,00€
Délégation d'assurance externe	204,00€

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sans avenant au contrat : périodicité, mise en place délai, report, modification du compte à débiter ³ , modification de la date d'échéance	33,00€
---	--------

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38

³ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés (suite)

Modification avec avenant au contrat : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt PAS,PTZ, modification d'amortissement, désolidarisation avec changement de garantie.	NOUS CONSULTER POUR DEVIS (MINI : 250,00€ MAXI : 1 000,00€)
Avenant simple/ désolidarisation	212,00€
Lettre d'information annuelle aux cautions par an, par caution et par prêt	GRATUIT
Rédition du tableau d'amortissement	33,00€
Réaménagement du prêt	Forfait 1 020€
Décompte de remboursement anticipé <small>Gratuit pour les prêts loi DCI-Ordonnance n°2016-351 du 25 mars 2016 sur les contrats de crédits aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation.</small>	33,00€
Attestation diverse pour prêt	33,00€
Frais de jeu d'option non contractuelle	33,00€
Prise en charge d'un dossier d'assurance ADE	86,70€

Mainlevées de garanties sur prêts en cours ou soldés

Mainlevée de gage inscription <ul style="list-style-type: none">< à 5 ans sur prêt en cours ou soldé> à 5 ans	55,00€ GRATUIT
Mainlevée (hypothécaire, de nantissement, de police d'assurance, d'épargne externe...)	180,00€

Dysfonctionnements de crédits

Lettre échéance prêt en retard	15,35€
Frais sur échéance impayée (par échéance)	20,00€
Lettre A/R dénonce recouvrement amiable	23,50€
Mise en demeure prêt en retard	20,90€
Autres frais	NOUS CONSULTER



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL et LEP)	134,00€
Ecopage : Mandat de gestion des excédents de trésorerie (mandat épargne Actilibre)	1,42€/MOIS
Tandem (placement des excédents de trésorerie)	16,30€/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, les dépôts à terme et Plan Épargne Logement.

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ¹	
• Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
• Rémunération	NOUS CONSULTER
• Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers un autre établissement	
• Avec encours ≤ à 50 000€	134,00€
• Avec encours > à 50 000€	201,00€
Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement	
• Par ligne de Titres cotés	15,00€*
• Par ligne de Titres non cotés	50,00€*
* Plafonnement de 150€	



Bon à savoir !

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

Mise en nominatif administré par ligne	15,30€
Mise en nominatif pur par ligne	62,40€
Opposition sur bons	28,65€
Mainlevée d'opposition sur bons	28,65€
Frais examen titre	10,40€
Acquisition, cession et autres opérations sur titres non cotés	1,20% DU MONTANT MAXI : 800,00€
Service de calcul des plus-values	NOUS CONSULTER
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	15,60€
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT

GESTION CONSEILLÉE	FORFAIT PAR TRIMESTRE	OPTION TITRES VIFS FORFAIT PAR TRIMESTRE
Socle	65,00€	155,00€
2 ^{ème} convention	+ 28,00€	+ 28,00€
A partir de 3 conventions	+ 17,00€	+ 17,00€
Mandats de gestion		NOUS CONSULTER

¹ Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 38. 30

Ordres de bourse en France

AGENCE		
	Compte-Titres	PEA /PEA-PME ¹
• X % du montant de l'ordre	1,37% MINI DE PERCEPTION 16,60€	1,1846%
• Frais minimum par ordre	5,30€	

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
	Compte-Titres	PEA /PEA-PME ¹
INVEST STORE INITIAL	0,56% MINI DE PERCEPTION 8,35€	0,4846%
• X % du montant de l'ordre		

INVEST STORE INTÉGRAL	0,12% MINI DE PERCEPTION 1,00€	
• X % du montant de l'ordre		
Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 Ordres) 98,00€/an		

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
	Compte-Titres	PEA /PEA-PME ¹
INVEST STORE INITIAL	1,13% MINI DE PERCEPTION 16,60€	1,1846%
• X % du montant de l'ordre		

INVEST STORE INTÉGRAL	0,12% MINI DE PERCEPTION 1,00€	
• X % du montant de l'ordre		
• Frais fixes par ordre en sus	8,15€	
Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 Ordres) 98,00€/an		

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels	0,0245% JOUR DE COURTAGE
AUTRES SERVICES	
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères

AGENCE		
	Compte-Titres	PEA /PEA-PME ¹
• X % du montant de l'ordre	1,37% MINI DE PERCEPTION 16,60€	1,1000%
• Frais minimum par ordre	5,30€	

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
	Compte-Titres	PEA /PEA-PME ¹

INVEST STORE INITIAL	0,56% MINI DE PERCEPTION 16,60€	0,40%
• X % du montant de l'ordre		
INVEST STORE INTÉGRAL		
• X % du montant de l'ordre		
Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 Ordres) 98,00€/an		

¹ Limités à 0,5% du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2% dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

Plafonds de 1,2% du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

	Compte-Titres	PEA /PEA-PME
INVEST STORE INITIAL	1,13% MINI	
• X % du montant de l'ordre	DE PERCEPTION 16,60€	1,1000%
• Frais fixes à la ligne	5,30€	-
INVEST STORE INTÉGRAL	0,56% MINI	
• X % du montant de l'ordre	DE PERCEPTION 16,60€	0,40%
• Frais fixes par ordre en sus	8,15€	8,15€
Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 Ordres) 98,00€/an		

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels **0,0245% JOUR DE COURTAGE**

AUTRES SERVICES

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

Commission sur OPCVM externe

Commission de courtage de la société de Bourse incluse à la tarification indiquée, frais de marché de la plateforme de négociation non inclus.

Pour les titulaires d'Invest Store Intégral, aucune opération ne peut être effectuée par les agences. Possibilité d'opération SRD et/ou Warrant tarif : nous consulter.

Frais de courtage sur droits de souscription

TYPE DE COMMISSION	AGENCE	FIL BOURSE	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL	
CTO	Commission	1,32%	1,11%	0,55%	0,30%
	Minimum	3,50€	3,50€	1,75€	1,75€
PEA/PEA-PME	Commission	1,10%	1,10%	0,40%	0,40%

Droits de garde

Pour les détenteurs du service de banque à distance de l'offre Invest Store Intégral **GRATUIT**

Droits de garde : Forfait + Frais à la ligne + Frais en % de la valeur boursière au 31/12 de l'année de référence (par compte et par an).

- forfait par CTO/PER TITRES **24,45€**
- forfait par PEA/PEA-PME **GRATUIT**
- plafond de tarification par compte **459,00€**

Types de valeurs	Tarif à la ligne	Tarif aux % de la valeur
Crédit Agricole : Bon caisse, DAT, PS, CCI,- Titres participatifs CA	GRATUIT	GRATUIT
Crédit Agricole : SICAV, FCP, Actions, Obligations	GRATUIT	0,10%
Autres Etablissements : OPCVM, FCP, Or, Obligations, Actions, CCI, Bons	5,00€ (25,00€ SI TITRES NON COTES)	0,40%

Transaction sur l'or

Achat - Vente d'or	2,00%
• Minimum de perception	30,60€
• Conditionnement avec sac plombé	8,15€
Frais d'essai et réfection de bulletin	56,10€
Frais de retour non conforme	66,00€

Titres non cotés

Droit de Garde	66,00€
----------------	---------------



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	21,00€/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	14,00€/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	21,00€/AN
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	23,00€/AN

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises ² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte ³	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	GRATUIT

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire.fr

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter

Entre 18 et 30 ans inclus (voir P.18)

2,00€/MOIS

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (de 15 à 25 ans révolus)

NOUS CONSULTER

Prêt étudiant

NOUS CONSULTER

Good Loc

NOUS CONSULTER

Frais de dossier sur prêt

GRATUIT

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par cautionnet par prêt)

GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) jusqu'à 25 ans

GRATUIT



Opérations à l'étranger

Chèque

	0,15 %
Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	MINI : 36,00€ MAXI : 153,00€
	0,15 %
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	MINI : 36,00€ MAXI : 153,00€

Virements (voir rubrique «moyens et opérations de paiement»)

Autres opérations

Copie SWIFT	2,10€
SWIFT	8,50€
Mise en place d'un virement permanent internationale	16,00€
Divers interventions, recherche fonds égarés, fraude	25,50€
Commission de change (import/export) par devises	0,11% MINI : 20,40€ MAXI : 104,00€

Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets : voir page 10



Assurances et Prévoyance

Assurance¹ pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance dépendance :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :

fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance¹ pour vos biens

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance¹ pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance¹ Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

¹ Voir la rubrique «Assurances et prévoyance : mentions légales» (P.38).

Assurance¹ de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus²	24,00€/AN/COMPTE	50,40€/AN/COMPTE
SécuriWEB³	15,00€/AN/COMPTE	30,00€/AN/COMPTE
SécuriBUDGET³	20,40€/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION³ (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00€/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE³	3,00€/AN/COMPTE	22,56€/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS³	22,80€/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN³	22,80€/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE³ (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 30/06/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20€/AN/COMPTE	≤300 €
24,00€/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00€/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE³ (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/07/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20€/AN/COMPTE	≤500 €
24,00€/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00€/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 18) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus² », protection sur les achats internet et à distance «SécuriWEB» et découvert autorisé et sécurisé «Découvert & SécuriTRESORERIE» (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

¹ Voir la rubrique «Assurance et prévoyance : mentions légales» (P.38).

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement
de dossier de succession

1,00% DES AVOIRS
MINI : 70,00€
MAXI : 600,00€

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité
durant une période supérieure à 12 mois)

50,00€/AN



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



Autres Services

Protection des particuliers

- La télésurveillance¹
Formule initiale à partir de 19,90€/MOIS
Formule intégrale à partir de 29,90€/MOIS
NOUS CONSULTER
- La téléassistance à domicile²
À partir de 29,90€/MOIS
- La téléassistance mobile²
à partir de 42,90€/MOIS
NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **48,00€/AN**
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/AN**

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **18,00€/AN**
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/AN**

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr **12,00€/AN**
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/AN**

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.



Autres Services (suite)

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60€/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90€/AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90€/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90€/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80€/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90€/AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	25,90€/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Votre agence

En premier lieu, votre demande doit être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence qui sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à les contacter.

Le service Conformité et Réclamations Clients ou le médiateur :

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ou le service expert siège ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation :

Soit au service Conformité et Réclamations Clients du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, 94 Rue Bergson BP524, 42007 SAINT-ETIENNE Cédex 1 ou via le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire

Soit directement auprès du Médiateur compétent en fonction de l'objet du litige :

Le Médiateur bancaire du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec ses clients, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire a mis en place une procédure de médiation pour sa clientèle de particuliers (entendu comme des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels), vous pouvez solliciter l'intervention du Médiateur dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action, par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur du Crédit Agricole Loire Haute-Loire 146 Rue Pasteur 01500 CHATEAU GAILLARD ou sur le site www.mediateur-ca-lhl.com

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), si le litige porte sur des produits ou services financiers, par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur de l'autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse – 75082 PARIS Cédex 02 ou par internet : <http://www.amf-france.org> – rubrique « le médiateur ».

Le Médiateur de l'Assurance, si le litige concerne la commercialisation des contrats d'assurance, par courrier adressé à La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS Cédex 09 ou par internet : <http://www.mediation-assurance.org> – Rubrique « saisir le médiateur ».

La plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne, si le litige concerne un contrat ou est lié à une opération réalisée en ligne, accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Vous pouvez également tenter une action au civil.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est 94 rue Bergson, BP 524, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 380 386 854. Inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 en qualité de courtier d'assurance. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 4202 2020 000 045 163 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelles délivrées par CAMCA - 53 rue de la Boétie 75008 PARIS, N°TVA intracommunautaire : FR00380386854.

Tél : 04 77 79 55 00 (prix d'un appel local depuis un téléphone fixe, en France Métropolitaine, Hors surcoût éventuel, selon opérateur).

Fax : 04 77 79 57 49

Internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire.fr

